

Association pour
l'aménagement et l'animation
du XVIème arrondissement
(loi 1901- agréée le 18 mars 1978)

XVIème

56, rue de PASSY 75016 PARIS.

DEMAIN

L A L E T T R E D E X V I e D E M A I N

No 13

Décembre 1978

vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondiss

UN PARC DE STATIONNEMENT SOUS LE SQUARE RODIN !

La Ville de Paris a informé la Commission d'Arrondissement du 16e d'un projet de parking de 300 places environ, sous le jardin de la place Rodin. Ce jardin est classé "espace vert" au Plan d'Occupation des Sols et une crèche y fonctionne depuis 1977.

Deux types de parking sont proposés : l'un comporte un large cratère à ciel ouvert, situé au milieu du jardin qu'il amputerait notablement; l'autre, couvert, nécessiterait des cheminées d'évacuation qui devraient avoir, selon l'avis des hygiénistes, une hauteur minimum de 2 étages,

Ces deux projets soulèvent pour les usagers du jardin et pour la crèche des problèmes importants de pollution de l'air et de bruit.

Est-il vraiment indispensable de donner une fois de plus priorité à l'auto ? Il est certain que l'on ne peut éluder les problèmes sérieux de stationnement dans ce quartier. Mais est-ce réellement, comme le pense l'administration, le seul endroit possible ? D'autres emplacements ne pourraient-ils être étudiés ?

Il nous semble très important que les riverains, les familles habitant ce quartier aient leur mot à dire. Il est urgent de trouver une solution qui concilie les intérêts divergents. Aidez-nous !

Téléphonez le mercredi matin de 9 h. à 12 h.
au 727 75-79

L'ITINERAIRE RAYNOUARD - LA FONTAINE, héritier du vieux chemin d'Auteuil reste une des principales artères Nord-Sud du 16e arrondissement malgré l'étroitesse de certaines sections.

Elle est coupée depuis le 17 février au niveau de la rue du Colonel Bonnet où deux immeubles sinistrés sont en cours de consolidation et restauration; il en résulte une perturbation profonde de la circulation dans le quartier, où un plan temporaire de circulation a été mis au point.

Le chantier de l'entreprise Pradeau et Morin occupe la totalité de la chaussée et des trottoirs de la rue Raynouard pour une durée évaluée par certains à deux ans.

Dès maintenant peut-être et certainement après la dépose des étais, il paraît possible de réduire sur la rue Raynouard l'empiètement du chantier (plus de 600 m²) et de ménager une voie de circulation pour une file de voitures, débit maximum en amont (reserrement des No42-44 à 4m05).

Nous soumettons cette solution aux autorités intéressées en souhaitant qu'elles agissent sur l'entreprise pour réduire au minimum les délais de remise au trafic d'une partie de la chaussée actuellement occupée.

LA RUE DE PASSY "PIETONNE" : depuis des mois ce projet avait été en suspens. Nous avons effectué un mini-sondage :

70 % des riverains étaient "pour"

90 % des commerçants étaient "contre"

Une solution qui n'engage pas l'avenir a donc été prise : du 15 novembre au 30 janvier prochain la rue de Passy est piétonne; une décision définitive sera prise ultérieurement.

Nous regrettons qu'une concertation réelle n'ait pas eu lieu. Elle aurait évité un malaise et une incompréhension générale qui risquent de faire échouer cette expérience.

TERRAIN DE LA "PREVENTION ROUTIERE"

Enfin il semble que nous avons été entendus !

Une réunion, le 28 septembre 1978, sur les lieux, en présence de Mme MARCHAL, MM. TAITTINGER et LONG, conseillers de Paris, des représentants des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Domaniales, des Services Académiques de Paris, a proposé les équipements suivants :

P.M.I. : halte garderie de plein air
et petite crèche,

Equipement scolaire : école maternelle de 3 à
4 classes.

Ce programme, à l'exception de la halte garderie que nous préfererions fermée (il pleut quelque-fois à Paris !) nous paraît devoir satisfaire de façon réelle les besoins existants dans cette partie du 16e et permettra d'éviter le départ de tous les jeunes ménages.

Election au Conseil d'Administration de l'Office d'HLM de la Ville de Paris. Nous avons fait une campagne d'information auprès des habitants des HLM du quartier, avant le deuxième tour des élections.

Le premier tour venait d'avoir lieu avec les résultats suivants : 77 677 inscrits,
18 895 votants,
7 000 bulletins nuls.

D'après ces chiffres, l'intérêt de cette consultations n'a pas été ressenti. Et pourtant, la présence des locataires dans ces conseils était exigée depuis 10 ans par les associations et le décret ministériel du 15-02-78 avait enfin répondu à cette demande. Le manque d'information, la complexité du vote expliquent sans doute l'indifférence des locataires. Il nous a semblé utile de préciser l'intérêt de ce vote

vie de l'association ... vie de l'association ... vie de l'association ...

:"S'EPANOUIR DANS LE 16e"
: Guide des Loisirs
: No 7 de la
: REVUE DE XVIIe DEMAIN
: Parution début janvier
:

NOTRE ASSOCIATION A EU LES HONNEURS DE LA PRESSE : le journal "LA CROIX" présente notre action depuis 10 ans sous le titre percutant : "16e Demain, le "moustique des beaux quartier"" !

informations générales ... informations générales ... informations généra

LA FIN DU SECRET ADMINISTRATIF... La loi No 78 753 du 17 juillet 1978 (J.O. 18-7-78, p.2851) permet d'espérer une sérieuse information du public. En voici quelques extraits :

art. 1.- Le droit des administrés à l'information est précisé et garanti par le présent titre en ce qui concerne la liberté d'accès aux documents administratifs non nominatifs : dossiers, rapports, études, comptes-rendus, procès verbaux, statistiques, circulaires, instructions, etc.

art. 4.- Accès aux documents : consultation gratuite sur place, délivrance de copie - 1 seul exemplaire - aux frais du solliciteur.
S'il y a refus, obligation de le notifier.

art. 6.- Une commission dite d'accès aux documents administratifs est créée.

16e ACCUEIL INFORMATION

est a l'EUROMARCHE le jeudi de 9 h.30 à 12 h.
et rappelle ses autres permanences,

56, rue de Passy : mardi 9 h.30 à 12 h.
(sur rendez-vous)

Mairie-annexe du 16e : mardi 10 h. à 12 h.

Inno-Passy : mardi 9 h.30 à 12 h.

jeudi 14 h.30 à 17 h.

vendredi 17 h. a 19 h.30

Garerie St-Didier : lundi 16 h.30 a 19 h.

mercredi 10 h. à 12 h.

vendredi 9 h.30 à 12 h.

CENTRE D'INFORMATION LOCALE AUX PERSONNES AGEES

"Spécial - Vacances" - cette organisation, qui prend en charge les personnes âgées (75 ans et plus) demeurant seules pendant les mois de juillet et août, s'étend d'année en année. En 1978, 3 caravanes, munies de

téléphone et ouvertes tous les jours, sauf le dimanche, ont été installées, avenue de Versailles, rue Bois-le-Vent et place Victor-Hugo; les permanents bénévoles y ont reçu 1500 personnes. Des infirmières, assistantes sociales et aides-ménagères ont aidé à domicile 250 personnes (soins, toilette, port de repas, ménage, etc.) et beaucoup d'entre elles ont été informées de leurs droits et bénéficient désormais des aides auxquelles elles pouvaient prétendre.

Le C.I.L.P.A. vous rappelle qu'il est à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant vos droits vous aider à constituer vos dossiers (sans se substituer aux services sociaux), remplir des formulaires et écrire toutes lettres officielles.

Permanences :

mercredi 14 h.30 à 17 h., mairie-annexe, local du CLIS
71 av. Henri-Martin
vendredi 14 h.30 à 17 h., Centre de Gérontologie
49, rue Mirabeau

Et, si vous êtes physiquement handicapés et qu'il ne vous est pas possible de vous faire représenter par quelqu'un aux permanences, un informateur peut se rendre à votre domicile. Demandez un rendez-vous par téléphone 504 02-86 (les jours et heures de permanences) ou faites le demander par quelqu'un aux permanences, en indiquant de quelles informations ou de quelles aides il s'agit.

BIBLIOTHEQUE DU TROCADERO 4, rue du Cdt-Schloesing tél.704 70-85

Vous êtes immobilisés et pourtant vous souhaiteriez emprunter des livres à la Bibliothèque,

écrivez ou téléphonez à Mlle LARGUINAT, bibliothécaire; elle sera heureuse de vous faire porter à domicile les livres que vous désirez lire.

MIEUX LIRE, MIEUX UTILISER LA PRESSE, prendre conscience des problèmes soulevés par l'information,

l'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE vous propose un premier cycle de "formation du lecteur"

les 11 et 16 janvier de 9 h.30 à 16 h.30

69, rue Boissière

Pour tous renseignements et inscription s'adresser à

Mme DRIOL, 8, rue des Marronniers tél.224 97-39

"REFLEXION SUR DEMAIN" est le thème général des conférences organisées cet hiver par l'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE.
en voici les dates :

	15-01-79	22-04-79
18-12-78	19-02-79	23-04-79
	12-03-79	14-04-79

14 h.30 - Hôtel des Arts et Métiers (Salle du Foyer)
9bis, avenue d'Iéna

Renseignements auprès de Mme MARSSET

41, rue Claude-Terrasse
tél. 870 34-35

"CHRETIENS ET JUIFS DE FRANCE" nous informe qu'aura lieu

le mercredi 31 janvier 1979 à 20 h.45

à la Maison protestante de l'Annonciation

27, rue de l'Annonciation

sous la présidence du R.P. Riquet, une conférence de

M. Max WARSCHAWSKI

Grand-Rabbin de Strasbourg

sur

"LA PAIX DANS LA BIBLE ET DANS LE JUDAISME"

Le ministère de l'équipement doit quitter - quand ? - le terrain de l'avenue Kennedy. Ce n'est, sans doute, pas pour demain ! Mais il est peut-être utile d'étudier l'affectation future de ce terrain de 25 000 m², non aedificandi avant son utilisation actuelle - et dont la sauvegarde en espace vert est inscrite au P.O.S.

Le B.M.O. du 18/3/76 ramenait déjà cette surface à 21 000 m². Nous faisons une enquête pour savoir ce que l'administration projette de construire sur les 4 000 m² cités, et quels sont les besoins des habitants du quartier en équipements sportifs légers. Nous communiquerons ces suggestions au service des parcs et jardins, le moment venu.